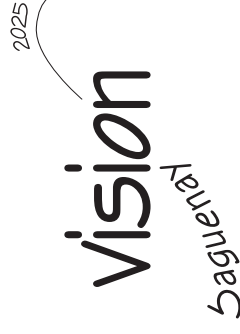

L'enjeu de l'aménagement du territoire

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, la nouvelle agglomération urbaine formée récemment représente sinon une nouvelle problématique d'aménagement du territoire, du moins un tout nouveau *momentum* pour mieux saisir et maîtriser son contenu complexe qui a des incidences considérables en matière de gestion et de développement. Les trois grandes zones distinctes de Ville de Saguenay sont d'abord composées d'une dizaine de petits centres historiques, en dévitalisation à degrés divers, auxquels se collent plusieurs banlieues. Aussi, quatre petits centres périurbains bien vivaces et relativement distants du tissu urbain principal agissent comme des aimants de l'onéreux étalement urbain en faible densité. L'héritage légué par l'urbanisme du passé est important, sous l'angle des équipements (sports, aqueducs, loisirs, éducation, culte religieux...), des infrastructures de transport, des trous intérieurs non urbanisés, des pressions sur des services, de la superficie agricole en friche, des boisés, rivières, étangs et ruisseaux laissés à eux-mêmes. Les nombreux défis et enjeux de l'aménagement de Saguenay s'inscrivent par ailleurs dans un contexte démographique dramatique influencé par une économie dont plusieurs indicateurs montrent les importantes difficultés structurelles.

Avant-poste d'accès à un immense territoire, la situation géo-stratégique de Saguenay s'avère certes bien particulière. Cette Cité québécoise la plus importante au nord du 47^e parallèle s'inscrit clairement tel un pôle de croissance et de développement d'une vaste périphérie relativement bien dotée en ressources naturelles. En conséquence, la question de l'aménagement du territoire déborde totalement les frontières de Ville de Saguenay. Notre vision géo-économique globale doit alors considérer tous les petits satellites périurbains, le corridor industriel Alma—La Baie à cheval sur la rivière ainsi que la double couronne de petits centres autour du Lac-Saint-Jean. Elle doit aussi inclure les cinq axes de pénétration de la périphérie éloignée, soit ceux du Moyen-Nord via Chibougamau, de la Côte-Nord via Tadoussac, de Charlevoix accessible par deux routes pittoresques, de la Mauricie via La Tuque et de Québec en traversant la réserve faunique des Laurentides. L'aménagement du territoire concerne le substrat qui soutient les forces du développement culturel, social et économique.



SÉMINAIRE N° 11

« L'enjeu de l'aménagement du territoire »

Le 13 février 2004

UQAC, Salon André Desgagné
H1-1110



REGROUPEMENT
ACTION JEUNESSE 02

Secrétariat
à la jeunesse
Québec



Conférenciers

- 8 h 30 Mot de bienvenue
- 8 h 45 Martin Simard, UQAC
« Centralité et développement urbain à Saguenay. Enjeux et perspective »
- 9 h 15 Questions et commentaires
- 9 h 30 Paul Lewis, Université de Montréal
« Défis et enjeux de l'aménagement du territoire contemporain »
- 10 h 00 Questions et commentaires
- 10 h 15 Pause
- 10 h 30 Table ronde
-

Table ronde

- 10 h 30
- Daniel Gaudreault, Ville de Saguenay
 - Jean Désy, Les Verts Boisés du Fjord
 - Yves Gauthier, Comité de l'environnement de Chicoutimi
 - Jean Tremblay, Direction régionale, MAPAQ
 - Denis Jubinville, MRC du Fjord
 - Maude Lecourt, ZIP Alma-Jonquière
- Animateur de la table ronde :
Majella-J. Gauthier, UQAC**
-